



VISION 3
LES FORUMS
DE L'OFPC

10^e année - Juin 2009
Compte-rendu : Yvonne-Marie Ruedin

24^e FORUM VISION3

FORMATION - - - ORIENTATION - - - EMPLOI

N E W S L E T T E R

Insertion des jeunes en rupture de formation : fatalité ou opportunité?

Les études l'attestent : une certification professionnelle reste le meilleur passeport pour l'emploi. D'où la volonté du Conseil d'Etat genevois d'amener les jeunes à une qualification reconnue. Depuis trois ans, le Conseil d'Etat instaure une nouvelle politique en faveur des jeunes en difficulté ou en rupture de formation.

Le 17 juin 2009, lors du 24^e Forum Vision 3, plus de 200 personnes ont reçu une première information sur l'important dispositif EQIP pour les jeunes en rupture et fait le point sur la mise en œuvre, en terres genevoises, du Case management Formation professionnelle destiné aux jeunes en difficulté.

«Le retour à la dignité passe par la mise sur pied de projets individualisés. Pas de prêt-à-former, mais du véritable sur-mesure»

Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, a ouvert les feux en rappelant que la question de l'exclusion d'un certain nombre de jeunes représente incontestablement un handicap pour notre société. Il est revenu sur la volonté affirmée de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique d'amener, d'ici 2015, 95% des jeunes à une certification du Secondaire II, soit au minimum une attestation fédérale de formation professionnelle en deux ans.

Pour y arriver, il travaille sur plusieurs axes.

- ▶ Tout d'abord, le renforcement du processus d'orientation dès l'âge de 12 ans avec un bilan de compétences des élèves au milieu de la 8^e année du cycle d'orientation.
- ▶ Ensuite, la création, à la rentrée scolaire 2009, d'une véritable année préparatoire pour les élèves promus du cycle mais sans possibilité d'accès direct à une filière du post-obligatoire. Sont concernés l'Ecole de culture générale, l'Ecole de commerce et les Centres de formation professionnelle.
- ▶ Enfin, le développement de mesures de suivi pour les jeunes en difficulté durant leur cursus scolaire, et d'insertion pour les jeunes ayant abandonné leur formation.

Charles Beer en est convaincu : la solution pour aider ces jeunes en rupture de formation n'est pas de leur verser des rentes. «Le retour à la dignité passe par la mise sur pied de projets individualisés. Pas de prêt-à-former, mais du véritable sur-mesure». Un pari que le Conseiller d'Etat entend bien relever avec tous les partenaires concernés : les différentes administrations cantonales impliquées, les communes urbaines dont il a salué les actions sur le terrain, les fondations et les associations assumant des tâches de prestations publiques.

Case management de la Confédération : des résultats prometteurs

Serge Imboden, vice-directeur responsable du Centre de prestations «Formation professionnelle» à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), a brossé un portrait du Case management «Formation professionnelle» (CM), de son concept à sa mise en œuvre. Objectif : repérer les difficultés scolaires et sociales des apprentis et apprenties, recenser les jeunes sans débouchés, développer des

solutions adaptées aux besoins, prévoir un accompagnement à long terme et établir une coordination interinstitutionnelle.

Grâce au soutien financier de l'OFFT (financement de la mise en œuvre dans les cantons, formation du personnel, création d'une plate-forme informatique de coordination) et à une réelle volonté politique tant au niveau national que cantonal, Serge Imboden a annoncé des résultats prometteurs : neuf cantons, dont quatre en Suisse romande, ont débuté la mise en œuvre du CM durant l'année scolaire 2008-2009. Dans huit cantons, dont deux en Suisse romande, le CM a été introduit au printemps 2009 et quatre l'introduiront durant l'année scolaire 2009-2010. Seul bémol, quatre cantons n'ont pas encore déterminé de date pour la mise en place d'un CM.

GSI et EQIP : deux dispositifs distincts mais une même philosophie

Grégoire Evéquoz, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, a redit les priorités politiques du Conseil d'Etat en matière de formation et d'emploi, et détaillé les actions en cours : par exemple la détection précoce des difficultés des jeunes pour éviter tout mécanisme d'exclusion, l'accompagnement et le suivi individualisé des jeunes durant leur formation et lors de transition scolaire, le développement de formations professionnelles initiales en deux ans ou encore le soutien aux entreprises formatrices et l'incitation à la création de places d'apprentissage.

Le Case management de la Confédération concerne les jeunes en difficulté et les jeunes en rupture. Le canton de Genève préfère les distinguer : à chaque population, son processus. En amont, la Gestion du suivi individualisé (GSI), parfois appelé Case management genevois, pour les jeunes à risque de rupture de formation dans les filières du postobligatoire. Objectif : maintenir les jeunes (environ une petite centaine par volée) en formation par des mesures de soutien spécifiques. En aval, l'Encouragement à la qualification et à l'insertion professionnelle (EQIP) pour les jeunes en rupture de formation sans diplôme du Secondaire II. Objectif : ramener à la formation et donc à la qualification cette population estimée entre 1500 et 2000 jeunes âgés de 15 à 25 ans.

Deux objectifs mais une seule philosophie : inciter l'ensemble des partenaires à se coordonner pour une meilleure visibilité des actions menées sur le terrain, avec une attention toute particulière pour l'individualisation des parcours.

Des espaces de réflexion très suivis

Cinq espaces de réflexion ont été proposés aux participants du forum. Une information globale et détaillée leur a été donnée sur l'avancement des travaux des groupes de travail du dispositif EQIP (les espaces n° 1, 2 et 3), sur les actions ou les projets des communes urbaines en faveur des jeunes en rupture (espace n° 4) et enfin sur la Gestion du suivi indivi-

dualisé (espace n° 5). Les discussions qui ont suivi ont été particulièrement riches.

Concernant EQIP, le financement a été présenté par Patrick Schmied, directeur général de l'Office cantonal de l'emploi en compagnie de Brigitte Beaud, directrice du Service des allocations d'études et d'apprentissage de l'OFPC ; le dispositif proprement dit par Claude Dupanloup, secrétaire général de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et son chef de projet Denis Schmitt. Et enfin les mesures-prestations et qualification par Jean-Pierre Cattin, directeur du Service de l'orientation scolaire et professionnelle de l'OFPC et Manfred Urben, responsable Produits formation au Service des mesures pour l'emploi de l'Office cantonal de l'emploi.

Katia Peccoud, responsable du Service de la jeunesse et de l'emploi de la Commune de Vernier et Claudio Deuel, délégué à la jeunesse de la Ville de Genève, ont animé l'espace consacré aux mesures existantes ou futures des communes genevoises.

La gestion du suivi individualisé «Formation professionnelle» a été commentée par sa cheffe de projet Magali Ginet, accompagnée de Françoise Ruchet, conseillère en formation au Service de la formation professionnelle de l'OFPC.

«Prendre les bonnes mesures au bon moment en fonction des besoins réels des jeunes»

Frédéric Wittwer, directeur de projet au Secrétariat général du DIP, l'a répété dans sa synthèse du forum : l'objectif premier d'EQIP est de ramener les jeunes en rupture vers la formation. Si EQIP peut sembler de prime abord relativement complexe avec des relais, des étapes, de nombreux partenaires, c'est parce que le groupe de pilotage a voulu un dispositif qui parte de la réalité (missions assignées par le Conseil d'Etat, cadre légal existant ou à modifier). Avec, pour finalité, de «prendre les bonnes mesures au bon moment en fonction des besoins réels des jeunes». Bref, du sur-mesure et non du prêt-à-porter, en écho aux propos de Charles Beer.

Le dispositif EQIP entrera dans sa phase opérationnelle en septembre 2009. Ce 24^e Forum Vision 3 clôt en quelque sorte la phase de décision politique et de conception stratégique. Ces prochaines semaines seront consacrées à une phase de concrétisation des travaux avec, notamment, l'élaboration d'un catalogue de prestations et l'implantation de l'outil informatique ad hoc. L'étape suivante sera la mise en œuvre d'un plan de communication pour informer sur ce qu'est EQIP, à qui il s'adresse, quelles prestations il propose. De quoi occuper intensément le chef de projet et le groupe de pilotage formé de représentants des différentes institutions impliquées et des communes genevoises.